

**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

**Extrait de procès-verbal
de la séance de Conseil communal
du jeudi 13 septembre 2012**

Présidence: M. Michael ROHRER

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 22 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une piscine couverte sur la parcelle N°91 au lieu-dit «Montolly»;

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

ouï le rapport de la Commission des Finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

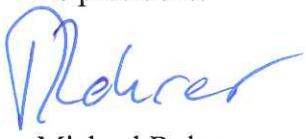
décide

- I. d'accepter l'amendement suivant:
«La variante retenue pour la piscine est la proposition N° 6, avec en sus, des jeux d'eau sur le deck extérieur, ainsi qu'une clôture extérieure afin de limiter l'accès au site. Le bassin d'apprentissage est séparé du bassin principal de manière à ce que le bassin d'apprentissage puisse avoir une température plus élevée que le bassin principal».
- II. d'accorder le crédit de Fr. 1'375'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'375'000.-.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:


Michael Rohrer



La secrétaire:


Mireille Tacheron